BCCA

BENOR

BCCA

CERTIFICAT BENOR

délivré sur base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR
de produits de réparation et protection de béton, TRA BB 562-567,

à l'entreprise

BASF Belgium Coordination Center Comm. V Business Belux - Construction Chemicals

Industrieterrein 'Ravenshout' 3711, Nijverheidsweg 89, BE - 3945 Ham,

pour la production de

MasterEmaco® S 488

fabriqué dans l'unité de production

BASF Belgium Coordination Center Comm. V Business Belux - Construction Chemicals

Industrieterrein 'Ravenshout' 3711, Nijverheidsweg 89, BE - 3945 Ham,

en conformité avec

les Prescriptions Techniques PTV-BB-563 et la norme NBN EN 1504-3

Par la délivrance de ce certificat, BCCA déclare que, sur base de (I) l'examen initial des caractéristiques des produits sur base d'essais ; (II) l'évaluation initiale et l'acceptation de l'assurance qualité dans la production ; (III) le contrôle externe régulier de la mise en œuvre des processus d'assurance qualité et des schémas de contrôle convenus ; (IV) des essais de contrôle réguliers dans un laboratoire externe agréé, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions.

La Fiche Technique Normalisée (version 004 du 5 décembre 2017) fournit les données relatives au produit certifié. Ce document constitue une annexe au certificat et est authentifié par BCCA.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BCCA octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit ou, si cela s'avère impossible, sur l'emballage ou au moins sur le bon de livraison. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web www.bcca.be.

N° certificat BB-563-13-0008-001 I Valable du 05-12-2017 au 31-12-2020

Délivré à Bruxelles, le 5 décembre 2017.

ir. B. De Blaere,
Directeur Général

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL
FONDATEURS: CSTC ET SECO
RUE D'ARLON 53, BE – 1040 BRUXELLES
TÉL. + 32 2 238 24 11
MAIL@BCCA.BE I WWW.BCCA.BE

BELAC
021 PROD